

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 novembre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 480)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS524

présenté par
Mme Janvier, rapporteure

ARTICLE 32

- I. – Supprimer la seconde phrase de l’alinéa 4.
- II. – En conséquence, supprimer la seconde phrase de l’alinéa 5.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de suppression d’une disposition introduite par le Sénat visant à plafonner le montant de reports et réserves figurant dans le budget des établissements d’hébergements pour personnes âgées dépendantes (Ehpad).